

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DDTE	Date	27 août 2026
Numéro	26.158	Heure	9h30

Auteur-e(-s) : Céline Barrelet	Lié à (facultatif) : ad
Titre : Gestion des eaux des Trois-Lacs et sécheresse 2026	
Contenu (questions posées au Conseil d'État) : Nous remercions le Conseil d'État de répondre aux interrogations suivantes : 1. Quelles sont les concessions de pompage d'eau des eaux des lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat actives au 31 juillet 2026, tous cantons confondus ? Pour chacune d'elles, pour quel volume et pour quel usage ? La publication du nom du/de la concessionnaire est facultative. 2. Quelles sont les compétences du gouvernement neuchâtelois pour suspendre les concessions de pompage dans le lac de Neuchâtel sur son territoire lors de périodes de sécheresse ? Avec quels impacts pour l'État, notamment financiers ? 3. De quelle manière le Conseil d'État et son administration (services de l'énergie et de l'environnement (SENE), de la faune, des forêts et de la nature (SFFN) et des ponts et chaussées (SPCH)) sont associés au projet ArroBroye ? Quelle position défendent-ils ? 4. Finalement, dans quel délai un rapport sera transmis au Grand Conseil en réponse à la mise en œuvre du postulat 23.192, « Pour une gestion intégrée des eaux des Trois-Lacs (lacs de Neuchâtel, Bienne et Morat) » ?	
Développement (commentaire aux questions) :	

Demandes spécifiques liées au traitement	
Urgence	NON
Développement oral	NON
Réponse orale	NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : <i>prénom, nom</i> (obligatoire) : Céline Barrelet		
Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Christine Ammann Tschopp	Emile Blant	Cloé Dutoit
Yves Pessina	Marina Schneeberger	Diane Skartsounis
Monique Erard	Barbara Blanc	Manon Roux
Julie Boillat	Laurence Castillon	Stéphanie Skartsounis
Brigitte Neuhaus	Patrick Erard	